

## INVERSION ET REVOLUTION: UNE QUESTION DE CHANGEMENT D'ORDRE

(Inversion and Revolution: a question of changing the order)

Racha el Khamissy\*  
Université de Ain Chams

**Abstract:** Inversion is a linguistic practice that aims a particular dimension of language functioning. The reverse is also designed as a language update: it implies both social and linguistic dimensions in a situation of particular communication, such media. In this context of reflection, we propose to decipher some “tricks” of the inversion in the media language on the Egyptian Revolution - also known under the name of the “Revolution of January 25, 2011” - as appear on multiple syntactic structuring, examining the linguistic forms inverted and particularism associated with their use by analyzing data collected from the daily French press, which we will analyze as manifestations of the dynamics of French depending on the context.

**Keywords:** inversion - revolution - order - news - syntax

**Resumen:** La inversión es una práctica lingüística que tiene como objetivo una dimensión particular del funcionamiento del lenguaje. Lo inverso también está diseñado como una actualización de de la lengua: implica dos dimensiones de la situación social y lingüística en una comunicación particular, estos medios. En este contexto de reflexión, se propone descifrar algunos trucos de la inversión en el lenguaje de los medios de comunicación en la revolución egipcia - también conocido bajo el nombre de la “Revolución del 25 de enero de 2011” - como aparecen en la estructuración sintáctica múltiple, el examen de las formas lingüísticas invertidos y el particularismo asociado a su uso mediante el análisis de los datos recogidos a diario de la prensa francesa, que vamos a analizarlos como manifestaciones de la dinámica de los franceses dependiendo del contexto.

**Palabras clave:** la inversión - la revolución - para - noticias - la sintaxis

---

\* **Dirección para correspondencia:** Racha EL KHAMISSY Faculté des Langues (AL ALSUN), Université de Ain Chams – Le Caire, Egypte. rachaelkhamissy@yahoo.fr

## 1. Introduction

S'est-on jamais demandé pourquoi tantôt on écrit: «*Les premiers invités arrivèrent à neuf heures*», tantôt: «*A neuf heures, les premiers invités arrivèrent*» et tantôt: «*A neuf heures arrivèrent les premiers invités*»? Les différences entre les énoncés ne sont pas insignifiantes. En effet, bien que la deuxième et la troisième structures reprennent terme à terme la première, l'interversion de leurs constituants permet à elle seule de creuser l'écart sémantique et pragmatico-discursif qui les différencie. Ce procédé, qui affecte la syntaxe, n'est autre que ce qu'on appelle communément «inversion».

L'inversion est une pratique linguistique qui vise une dimension particulière du fonctionnement langagier. Étudier l'inversion comme pratique, c'est aussi étudier son ancrage dans le discours, sa nature communicationnelle et ses caractéristiques formelles.

Le bouleversement dans l'ordre syntagmatique comporte l'idée d'un maniement particulier par rapport à la langue conçue comme un système codifié selon des normes syntaxiques bien précises. Si la langue est définie comme une donnée objective, la pratique linguistique, elle, est subjective, marquant toujours un particularisme. Elle peut être un «*arrangement*» ou un «*dérangement*» de la langue, selon l'optique de celui qui en juge. Elle peut aussi procéder d'une attitude manifeste de subversion ou traduire une volonté de violer systématiquement les règles de la langue. Étudier l'inversion comme pratique signifie analyser les différenciations et variations observés.

Dans la production des énoncés «*la syntaxe intervient à plusieurs niveaux*»:

- au niveau énonciatif: elle réalise les formes grammaticalisées de modalisation énonciative (par exemple l'impératif, pour signifier l'ordre)<sup>1</sup>.

- au niveau prédicatif: elle réalise les correspondants fonctionnels des rôles thématiques (par exemple la fonction d'objet direct en français (...)).

- au niveau communicatif: elle ordonne les fonctions de hiérarchie communicative (thème / rhème, focus) au besoin en utilisant des structures spécialisées (comme les clivées pour la focalisation)» (Muller 2002: 6).

La syntaxe n'est donc pas «un domaine formel et clos sur lui-même» (Muller 2002: 6).

L'inversion est également conçue comme actualité langagière: elle implique donc des dimensions à la fois **sociales** et **linguistiques** dans une situation de communication particulière, telles les médias. Voilà un des domaines où il est intéressant d'analyser l'inversion.

Le terrain des médias - véritable laboratoire linguistique, informationnel et culturel - suscite aujourd'hui un engouement chez les chercheurs, l'actualité scientifique récente de la linguistique soulevant des questionnements fondamentaux liés aux outils de la communication. Il faut dire que les conditions de production des discours ont, sous l'impulsion de la révolution technologique, fait surgir des modes de pratiques communicatives et langagières. Les médias, de par leurs possibilités naturelles de diffusion et leur emprise symbolique, y participent activement. Le langage médiatique se caractérise par une grande capacité d'adaptation, et révèle aussi la présence d'éléments culturels. Avec la presse, la télévision

---

<sup>1</sup> Nous ne considérerons pas les déplacements imposés par les règles grammaticales dues au changement de modalité comme dans l'interrogation.

et Internet, les statuts et les fonctions des langues ainsi que les représentations qui leur sont associées ont beaucoup changé à travers les paysages médiatiques.

Dans ce contexte de réflexion, nous nous proposons de décrypter certains «trucs et astuces» de l'inversion, dans le langage médiatique concernant la Révolution égyptienne – connu également sous le nom de la «*Révolution du 25 janvier 2011*»– tels qu'ils se manifestent sur les multiples structurations syntaxiques, en examinant les formes linguistiques inversées et le particularisme lié à leur usage à travers l'analyse des données recueillies de la presse française quotidienne, ce qui nous permettra de les analyser comme des manifestations de la dynamique du français selon le contexte. Le travail sur corpus (en l'occurrence des journaux) présente deux avantages: «*il permet de se faire une idée de ce qui est massivement attesté et de ce qui l'est moins, voire pratiquement pas (...). Le travail sur corpus évite l'écueil des querelles d'acceptabilité sur des énoncés fabriqués, dont le statut est d'autant plus douteux dans un domaine où règne, par nature, la variabilité interprétative*» (Fuchs 1997: 10-11).

La présente recherche est essentiellement exploratoire. Elle a pour objectif de recueillir des données écrites dans le discours de la presse et d'établir les divers gradients d'affinité entre l'inversion et les paramètres contextuels. Cette investigation est destinée à déterminer si la production de l'inversion est liée à son apparition dans une situation particulière (le contexte révolutionnaire). Pour tester cette hypothèse, nous avons récupéré des articles de presse qui s'étendent du 25 janvier 2011 au 12 février 2011. C'est sur cette base que seront décrits certains mécanismes de l'inversion. Nous illustrerons nos réflexions plus précisément à l'aide d'exemples tirés de *Libération*. Ce journal «*est sans doute la plus étonnante aventure de presse de l'après-guerre en France*» (Guisnel 1999: 5). Ce quotidien gauchiste a su préserver ses lecteurs «*grâce à ses choix en matière de méthode d'investigation journalistique, mais aussi grâce à son mode d'écriture*» (Sullet-Nylander 1998: 13). Lire *Libération* «*c'est ne pas s'ennuyer (...)* c'est aussi ne pas se reconnaître dans une interprétation unilatérale du monde (...), c'est encore quitter les certitudes du réel pour le plaisir des formes» (Fiala et Habert 1989: 97).

Le choix de ce journal tient également à son Titre. Le terme «Libération» n'est autre que l'équivalent français du mot arabe «Tahrir» nom de la fameuse Place Tahrir épice de la contestation où les manifestants égyptiens se sont révoltés pour 18 jours pour faire choir un système corrompu qui a survécu pour environ trente ans.

La Révolution égyptienne de 2011, est un soulèvement des jeunes et de la population égyptienne (manifestations, grèves, occupation de l'espace public, destruction de bâtiments et symboles du pouvoir, affrontements avec les forces de l'ordre...) ayant abouti à une libéralisation du régime et à la démission du président Moubarak qui s'accrochait bec et ongles au siège qu'il a occupé pendant des lustres... C'est le **plus grand mouvement populaire** qu'ait jamais connu l'Égypte.

Avec la Révolution, le panorama **politique** égyptien commence sa phase de changement d'ordre: la suspension de la Constitution, la dissolution du Parlement élu en novembre 2010, la dissolution du Parti national démocratique (PND) – l'ancien parti au pouvoir et synonyme de corruption et d'autoritarisme –, des remaniements ministériels, une commission de réforme de la constitution, un référendum constitutionnel avec une participation de 41 %, une «*déclaration constitutionnelle*» fondatrice d'une Seconde République égyptienne, de

nouveaux candidats à la présidentielle de 2012<sup>2</sup>, la création de nombreux partis politiques, bref une véritable démocratie en construction.

Un mouvement d'Épuration sur le plan **judiciaire et administratif**: mise en accusation des personnalités du régime corrompues et des responsables des centaines de manifestants tués par la police (avec une interdiction de départ du territoire et des avoirs financiers gelés), libération des prisonniers politiques, licenciement des responsables de journaux appartenant à l'État, arrestation de l'ancien président et ses deux fils responsables de la mort des manifestants, épuration des gouvernorats et choix de nouveaux gouverneurs, élimination de tous les signes de corruption et de népotisme pour débiter une nouvelle vie fondée sur la démocratie et la transparence.

Sur le terrain **social**, des revendications: conditions de travail, salaires, protection sociale. Résultats: des promesses de hausses de salaire et un salaire minimum, la titularisation des travailleurs précaires, une protection sociale et une assurance maladie, jadis inexistantes pour la plupart des travailleurs en Égypte, le départ des cadres supérieurs et des dirigeants, jugés corrompus, naissance de nouveaux syndicats indépendants, etc.

Les changements sur le paysage **économique** ne sont pourtant pas favorables: hausse de la dette égyptienne, baisse dans le secteur du tourisme, recul dans l'industrie, la construction et les transports, augmentation de l'inflation, etc. Parmi les quelques conséquences positives: la révision possible des contrats de vente du gaz naturel, notamment vers Israël et la Jordanie, contrats établis à des conditions très défavorables. Mais, après tout, une étape vers la construction.

Les manifestations continuent chaque semaine, place Tahrir, pour compléter le changement de régime. **L'utopie d'hier peut devenir la réalité de demain si nous y croyons vraiment** et si, pour la construire, nous nous investissons de tout notre cœur, de toute notre intelligence et de toute notre énergie. Un signe prophétique de cette harmonie à venir nous a été donné sur la grande place Tahrir du Caire par une multitude de gens rassemblés et se donnant la main en scandant d'une seule voix: «Nous sommes tous un !...»

Cette Révolution est donc une véritable mutation sur tous les plans. Mais comment penser et dire ce changement au sein du discours journalistique ? Quelles sont les ressources linguistiques dont dispose la langue pour rendre compte de ce changement d'ordre ? Qu'en est-il de l'inversion grammaticale ?

D'après la règle générale de construction, l'ordre des mots est ordinairement soumis à des règles fixes et pour ainsi dire naturelles, régies par la grammaire et propre au déroulement d'une pensée claire et précise. Toute phrase en français doit commencer par le sujet suivi de son verbe après lequel vient éventuellement l'attribut ou les compléments: « *les fonctions sont marquées en général, par un ordre canonique dont le modèle de base est: Groupe Sujet + Groupe verbal + Compléments périphériques* », écrit Carole Tisset (2000: 123). Or, il est rare qu'« *en contexte, lors de la construction de l'unité textuelle, cet ordre ne soit pas modifié pour diverses raisons* » (Gardes-Tamine 2001: 26). Raisons syntaxiques, informatives, expressives, rythmiques etc. On rencontre donc différents schémas phrastiques - sans que cela n'affecte l'assertion de la relation prédicative -: «verbe + sujet», «complément circonstanciel + sujet + verbe», «complément circonstanciel + verbe + sujet», «complément d'objet direct + sujet + verbe», «attribut + verbe + sujet»,

2 Dont Amr Moussa, Hameddine Sabahi, Hisham El Bastawissy, Selim EL Awa.

etc. L'ordre des éléments dans la phrase «*est toujours signifiant*» (Guelpa 1997: 184). Selon Georges Molinié, l'ordre marqué «*sera celui des disjonctions ou des inversions d'un élément par rapport à l'autre*» tandis que l'ordre non marqué sera «*dépourvu de ces indices* » (1986: 54). Katia Ploog, elle, parle de «non standard» vs «standard». «*Le non-standard est constitué par la somme des traits non compatibles avec les principes d'une grammaire standard mais relevés dans le discours*» (2002: 79). Une structure non standard «*se caractérise par la divergence d'au moins un trait constitutif du standard*» (Ploog 2002: 92).

Les caractéristiques essentielles de l'inversion syntaxique sont généralement tributaires de la finalité sémantique et discursive de la construction du texte dans son ensemble.

Pour modifier la phrase de manière expressive, les écrivains recourent à des changements dans l'ordre des termes. L'agencement des mots dans la phrase n'est pas moins opérant chez les journalistes de *Libé*. Sans nous lancer dans de longues considérations théoriques<sup>3</sup>, nous étudierons l'ordre des mots et les modifications des dépendances syntaxiques et notamment le cas d'inversion des circonstanciels<sup>4</sup> dans les articles de *Libération* en ce qui concerne la Révolution égyptienne de 2011. C'est de la fréquence élevée de tels énoncés qu'ils tirent leur valeur. Notre objectif serait d'opérer une sorte de déchiffrement des données et de leurs propriétés et de voir si le contexte de changement opéré par la Révolution égyptienne implique un changement d'ordre syntaxique, sémantique et pragmatico-discursif dans les énoncés journalistiques. Le niveau d'organisation envisagé est celui de la microstructure. Dans cette conceptualisation, nous resterons donc dans le cadre de la phrase ou du schéma syntaxique.

## **2. L'inversion des compléments: antéposition des circonstanciels**

Parmi les constituants mobiles au sein de la phrase figure la majorité des circonstanciels. Il faut évidemment tenir compte du caractère périphérique du circonstant. La liberté de mobilité des circonstants est grande et «*leur permet d'occuper en particulier la zone préverbale*» (Gardes-Tamine et Pellizza 1998: 58). En tête de phrase, le circonstant joue essentiellement le rôle de cadre. C'est «*un élément préfixé, un préambule, énoncé avant que ne commence la structure fortement cohésive sujet-prédicat: on pourrait parler de position 'pré-initiale'* » (Le Goffic 2007: 460). De par cette position, le circonstant «*est a priori en rapport avec le reste de la phrase dans son ensemble*» (Le Goffic 2007: 460). Conséquence: ou bien le sujet vient immédiatement après le circonstant (circonstant et sujet sont généralement séparés par une virgule); ou bien le sujet passe après le verbe «*puisque, de toute façon, celui-ci ne se trouvera pas en tête* » (Gardes-Tamine et Pellizza, 1998: 58). Le sujet nominal peut donc avoir deux positions par rapport au verbe: l'antéposition qui est sa position canonique et la postposition.

Nous nous limiterons aux cas d'inversions locatives - spatiale (IS)<sup>5</sup> et temporelle (IT)<sup>6</sup>

---

3 Notre réflexion est évidemment guidée par des principes théoriques – je dirais en gros ceux qui sont issus de Catherine Fuchs, Claude Muller, Nathalie Fournier. J'espère qu'on pourra y voir une méthode d'investigation de la grammaire qui essaie de faire une part égale à la théorie (sous-jacente) et à la description des usages.

4 Un des cercles de l'analyse syntaxique est celui des adjonctions circonstanciels.

5 Indépendantes avec à l'initiale un groupe prépositionnel ou adverbial de lieu.

6 Indépendantes avec à l'initiale un groupe prépositionnel ou un adverbial de temps.

- introduits par un terme initialisé à valeur localisante, étant les deux critères cadratifs déterminants dans la Révolution de l'*Egypte* du 25 janvier 2011.

### 1.1. L'inversion des compléments: l'exemple des circonstanciels de lieu

Dans cette partie, nous examinerons en détails les propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives de l'inversion « spatiale » avec ses deux configurations (Cf. Fuchs 2006):

- CCL (,) S V
- CCL V S

et ce quand la phrase commence par un terme initialisé complément circonstanciel de lieu. Le recours à la construction locative antéposée au sein du contexte permet généralement d'«*installer une situation d'arrière-plan qui servira de contexte pour la trame actionnelle de premier plan*» (Cornish 2001: 102).

#### 2.1.1. L'ordre «CCL + Sujet + Verbe»

«Midan Al Tahrir», ou la «place de la Libération», au centre du Caire, est devenue, depuis sa conquête le 28 janvier 2011 par les opposants au régime de Moubarak, le cœur géographique et intellectuel de la Révolution égyptienne. Une microsociété, régie par ses propres règles. Tolérance, entraide, pluralisme: Tahrir est le laboratoire d'une société idéale que les insurgés aimeraient voir développée à l'échelle du pays. Le symbole d'un nouveau modèle. Ce circonstanciel de lieu vient en tête de phrase dans une construction de type «CCL + S + V» des dizaines de fois dans les articles de *Libé*<sup>7</sup> durant la Révolution et même après. Mis en position initiale, le circonstanciel spatial institue le cadre aux événements de premier plan, à savoir les événements de la Révolution:

(1) «**Sur la place Tahrir**, aux premières lueurs de l'aube, alors que l'écrivain Alaa el-Aswany vient de galvaniser la foule, l'encourageant à ne pas avoir peur, les islamistes sont déjà nombreux à camper sur l'immense esplanade.» 5/2/ 2011

(2) «**Sur la place, dans les maisons**, la plupart des Egyptiens n'en croient pas leurs oreilles: depuis la fin de l'après-midi, des rumeurs donnent le président démissionnaire.» 11/2/2011

(3) «**A l'approche de la place**, les ponts sont saturés.» 12/2/2011

(4) **Sur Tahrir**, des manifestants brandissent leurs chaussures, furieux, et une partie tente de se diriger vers le bâtiment tout proche de la radiotélévision dont l'armée barre strictement les abords. 11/2/2011

(5) «**Au Caire**, le nombre de manifestants a encore enflé après la sortie de la prière du vendredi. Ils sont calmes, mais très déterminés. Un million de personnes sont mobilisées dans la capitale et à Alexandrie.12/2/2011

Le circonstanciel de lieu est, dans ces occurrences, un syntagme prépositionnel locatif

---

7 Dans l'ensemble de l'article, les exemples attestés sont tirés de *Libération* et suivis de l'indication de la date. Pour plus de commodité, chacun des énoncés analysés sera précédé d'un numéro d'exemple, et le circonstanciel initial sera noté en gras.

antéposé introduit par des prépositions telles «sur», «à». Encore plus expressive est l'IS avec suppression de la préposition et de l'article (ce qu'on appelle préposition zéro):

(6) «**Place Tahrir**, il marche l'air un peu perdu, comme flottant entre deux mondes, observant la foule, immense, qui ne cesse de converger vers l'esplanade, bloquant les ponts du Nil, saturant la Corniche.» 9/2/2011

(7) «**Place Tahrir**, l'ambiance est survoltée, rapporte l'AFP.» 10/2/2011

(8) «**Place Tahrir**, le pantin désarticulé à l'effigie du raïs déchu flotte toujours au bout de sa potence. L'Egypte s'enivre d'une liberté avec des accents peut-être pleins d'illusions, elle qui en a été privée si longtemps.» 12/2/2011

Dans tous les énoncés précités à structure «CCL (,) S V», la relation entre CCL et V est une relation «lâche» (Cf. Fuchs 2006: 18). Autrement dit, plus le terme introducteur initial est délié du verbe, plus le sujet tend à être antéposé. En témoigne la virgule qui sépare l'élément spatial placé à l'attaque du reste de la phrase, marquant ainsi le caractère détaché de CCL par rapport au verbe. Avec l'indépendance de CCL, seule l'antéposition de S est attestée.

La structure «CCL (,) S V» dépend de la longueur relative des deux constituants S et V. Le patron syntaxique avec le complément localisant en tête et la non inversion du sujet va généralement de pair avec un Groupe Sujet court (ex. 1, 6 et 7) et un Groupe Verbal plutôt long, chargé de déterminations et entouré de participants (ex. 1, 6).

Bien que le GV vienne en position finale, sa valeur est centrale dans les énoncés et son sémantisme est fort. Exprimant généralement des actions et reflétant des situations dynamiques (ex. 6, 8), il se trouve actualisé par l'usage du présent de l'indicatif avec dans la plupart des cas des sujets animés et agentifs (ex. 1, 2, 4, 6).

Bref, dans la structure syntaxique «CCL (,) S V», avec sujet antéposé, CCL est un véritable complément circonstanciel de lieu, détaché par une virgule et référentiellement autonome. Il fonctionne donc comme cadre pour l'énoncé.

Dans une perspective pragmatique-discursive, l'incidence de l'inversion et de la structure informationnelle sur la construction dans son ensemble est à prendre en considération. L'ordre linéaire d'apparition des éléments sur la chaîne syntagmatique est celui que reçoit le récepteur de l'énoncé. Au plan de la structure informationnelle, le fonctionnement de CCL est très différent selon qu'il est à l'initiale ou à la fin de l'énoncé et selon qu'il est suivi de S V ou de V S. Le passage du syntagme locatif de la position canonique finale – où il faisait partie du constituant rhématique – à la position initiale avec un sujet antéposé ouvre le cadre du discours<sup>8</sup> (cadre déjà contextuellement introduit ou situationnellement connu): le sujet, support informationnel, est thématique; le verbe, apport informationnel, est rhématique. Le fonctionnement du localisateur spatial cadratif CCL dans les énoncés à sujet antéposé marque l'ouverture du cadre du discours. Cette ouverture peut correspondre à la fermeture d'un cadre précédent ou bien constituer l'ouverture d'un sous-cadre au sein d'un cadre plus large.

Dans l'exemple de la Révolution égyptienne, le cadre général est l'Egypte. Tous les localisateurs spatiaux sont des sous-cadres (villes, régions, place, lieu):

<sup>8</sup> «X (CCL) est construit comme un cadre pour la suite de l'énoncé lorsqu'il est suivi par le sujet antéposé au verbe» (Fuchs 2003).

(9) «**Au Caire**, Tahrir déborde: la contestation s'étend à toutes les rues, devant le palais présidentiel, devant la télé, partout.» 11/2/2011

(10) «**Sur la place Tahrir, en plein centre du Caire**, ils sont comme lui des milliers, 15 000 à 20 000, encerclés par des cordons de police anti-émeute.» 26/1/2011

(11) «**Sur le pont Kasr el-Nil**, bloqué par les voitures obligées de franchir le Nil pour contourner les barrages devant le bâtiment de la radiotélévision, des crieurs affairés vendent les journaux à la volée.» 10/2/2011

(12) «**Dans la foule**, une jeune fille trépigne, son portable à la main.» 26/1/2011

(13) «**Dans le gouvernorat de la Nouvelle Vallée, loin des caméras de télévision**, la police a tiré à balles réelles, faisant au moins trois morts. **Dans le delta du Nil, comme à El-Mahalla el-Kubra**, haut lieu de la colère ouvrière des industries textiles, la police s'est déployée au maximum. Des rumeurs de grève générale circulent. Déjà, **sur les bords du canal de Suez**, des employés de maintenance ont commencé des sit-in.» 10/2/2011

(14) «**En province, à l'abri des caméras de télévision**, une violence policière bat son plein», alerte le blogueur, qui interpelle aussi sur le positionnement ambigu de l'armée 9/2/2011.

Le terme introducteur joue discursivement un rôle de cadre du discours du fait même de son fonctionnement de circonstanciel détaché. Il vient encadrer des scènes dynamiques conduites par un ou des agent(s) animé(s) et humain(s) (Cf. Fuchs 2006: 22-23) comme en témoignent les exemples 10, 11, 12 et 13.

L'inversion s'inscrit donc effectivement dans la dimension de changement d'ordre syntaxique, sémantique et informationnelle.

### 2.1.2. L'ordre «CCL + Verbe + Sujet»

L'attention se portera ici sur le cas où les circonstanciels de lieu viennent en tête de phrase et le sujet n'occupe pas sa place canonique attendue. Ce sont les constructions de type «CCL + V + S», présentes dans les articles de *Libé* concernant la Révolution égyptienne du 25 janvier 2011. Notons toutefois que l'ordre «CCL S V» est statistiquement plus fréquent et massivement plus attesté que l'ordre «CCL V S» (le journal *Libération* n'offre que 2 exemples de postposition). Se pose donc la question du type de discours et des paramètres favorisant et conditionnant la postposition.

La postposition du sujet nominal constitue une variante de l'ordre normal, qui n'altère nullement la modalité d'énonciation de la phrase. «*Sur la place Tahrir arrivent les manifestants*» n'est pas moins assertif que «*Les manifestants arrivent sur la place Tahrir*». Or, toute variation a, par conséquent, une visée syntaxique et informationnelle.» *La différence entre l'énoncé à sujet postposé et l'énoncé à sujet antéposé ne peut résider que dans le mode de présentation de l'information*» (Fuchs 1997: 8) Quand l'inversion est recherchée, c'est le plus souvent pour une mise en relief du mot avancé ou du mot retardé. Le sujet renvoyé bénéficie de cet effet de «suspense», de cette expressivité à retardement. Examinons ces énoncés:

(15) «**Sur la place Tahrir** arrivent chaque jour différentes catégories de personnes réclamant le changement», note le secrétaire général dont les bureaux donnent sur cette place du Caire». 9/2/2011

(16) «**Sur la place Tahrir** flotte encore un grand drapeau noir.» 9/7/2011.

Antéposition et postposition du sujet sont possibles. Nous pouvons le vérifier en antéposant les sujets des exemples précédents:

(15') «**Sur la place Tahrir** différentes catégories de personnes réclamant le changement arrivent chaque jour «

(16') «**Sur la place Tahrir** un grand drapeau noir flotte encore.»

Ceci dit, la place postposée du sujet est tributaire de nombre de paramètres et induit différentes interprétations. Nous remarquons la relation syntaxique forte ou «serrée» (Cf. Fournier 1997: 103) entre le terme introducteur CCL et le verbe (l'élément placé en tête de phrase n'est généralement pas séparé du reste de la phrase par une virgule). Plus le locatif CCL est lié au verbe, plus le sujet tend à être postposé. En outre, la structure «CCL V S» est généralement solidaire d'un GS long et d'un V dépourvu de complémentation ou contenant le moins de complémentation possible. Les sujets postposés sont ouverts par des déterminants indéfinis («différents», «un»). Ceci n'exclut nullement la présence de déterminants définis, possessifs ou démonstratifs.

Il est à noter que la postposition du sujet est généralement attestée lorsque le terme initial est un complément locatif essentiel dans la phrase et non un simple circonstant susceptible d'être omis sans porter atteinte au sémantisme de l'énoncé. Considérons les énoncés 15'' et 16'':

(15'') \*Arrivent chaque jour différentes catégories de personnes réclamant le changement, note le secrétaire général dont les bureaux donnent sur cette place du Caire.

(16'') \* Flotte encore un grand drapeau noir

En omettant le complément circonstanciel initial, les phrases semblent au sens incomplet.

Outre le terme introducteur localisant, les verbes antéposés dans ce type de construction sont eux-mêmes des verbes de localisation spatiale (ex. 16) ou des verbes d'apparition (vs disparition) (ex. 15).

Au niveau pragmatique-discursif, dans la construction à sujet postposé, le complément circonstanciel est non cadratif; il participe de la situation elle-même et est intégré – plus ou moins fortement – à la relation prédicative (Cf. Fuchs 2006: 23). Les énoncés sont comme la succession de petites scènes qui assurent une continuité de cadre. Au plan de la hiérarchie de l'information, trois cas se présentent: soit on considère CCL en position thématique (support informationnel) et le sujet en position rhématique (apport informationnel) par l'intermédiaire d'un verbe relateur; soit CCL et V constituent tous deux le thème et le sujet est le rhème. Lorsque CCL ne participe pas de la valence du verbe, il constitue à lui seul le thème et «V + S» forment le rhème (Cf. Fuchs 2003).

Dans ce cas, il faudra donc distinguer entre ce qui est laissé au choix du locuteur et ce qui est de l'ordre des routines grammaticalisées.

D'autres formes de CCL inversé avec sujet postposé sont à surveiller parce que destinées petit à petit à la saillance:

(17) «**C'est sur cette esplanade, débarrassée des voitures, qu'**ont débarqué au fil des jours tous ceux qui ont abandonné leur travail, leur famille, certains venus de Louxor ou du Delta, leur couverture sous le bras et quelques billets en poche, avec la ferme intention de «rester jusqu'au départ de Moubarak». **C'est sur son rond-point central recouvert de pelouse que** sont dressées les tentes et posés les tapis de ceux qui y dorment, mangent, s'engueulent, s'embrassent, rient et pleurent depuis dix-huit jours. **C'est sur son sol que** se tiennent, du matin au soir, les débats permanents et les meetings sauvages qui ont forgé l'esprit de la contestation. **C'est sur son bitume, enfin, que** sont tombés les morts - une dizaine - **et qu'**ont été blessés les centaines d'Égyptiens qui se sont battus pour défendre «leur» place, symbole de leur mouvement.» 12/2/2011

Il s'agit ici de l'extraction « dite aussi construction clivée, [qui] consiste à insérer un élément, qu'il s'agisse d'ailleurs d'un élément de la proposition noyau ou d'un satellite de la phrase, entre c'est et qui, ou que,<sup>9</sup> selon la fonction originelle de l'élément» (Gardes-Tamine; Pellizza 1998: 60).

L'énoncé précédent favorise l'extraction d'un élément, en l'occurrence le tour prépositionnel complément de lieu qui est placé à l'initiale, modifiant ainsi l'ordre de la phrase qui devient: « Complément de lieu + Verbe + Sujet.

Sur le plan de la hiérarchie informative<sup>10</sup>, cette forme clive la zone informative, autrement dit le rhème. C'est une mise en relief maximale de l'élément extrait.

L'ordre CCL V S est habituellement perçu comme un ordre marqué, là où CCL S V serait plutôt «neutre». À notre sens, CCL V S et CCL S V représentent chacun des opérations distinctes au plan syntaxique, sémantique et pragmatico-discursif. Du point de vue syntaxique, l'ordre (Complément circonstanciel + Sujet + Verbe) est aussi correct que (Complément circonstanciel + Verbe + Sujet) à une différence près: dans le premier cas, la zone postverbale est vide alors que dans le second, il y a un certain équilibre, le circonstant occupant la zone préverbale, le sujet celle postverbale. Le recours à une structure se plie principalement à une contrainte syntaxique, à une exigence rythmique ainsi qu'à des fins sémantiques. Cette violation du modèle habituel «Sujet + Verbe» en français crée une certaine dynamique et un effet d'attente dus à l'inversion du sujet.

## 2.2. L'inversion des compléments: l'exemple des circonstanciels de temps

Le verbe conjugué s'associe généralement à des indications modales, aspectuelles et temporelles. Or, il n'est pas le seul à porter les relations temporelles dans l'énoncé. L'insertion des circonstants permet de situer l'action dans le temps. Selon le cas, ils indiquent l'époque, la durée, la fréquence.

Les circonstanciels de temps viennent en position initiale dans un grand nombre d'énoncés dans les articles de *Libé* concernant la Révolution égyptienne du 25 janvier 2011, avec leurs deux principales formes «CCT(,) S V» et «CCT V S». Les circonstants de temps,

9 «C'est» peut varier en temps et modes et s'accorde, dans certaines conditions, avec le nom qu'il introduit. (Chevalier 1969: 82).

10 «Il s'agit entre autre de la mise en valeur de tel ou tel terme selon son importance; le locuteur peut choisir ou non une structure spécialisée de thème, il peut choisir ou non une structure spécialisée de focalisation, comme les clivées». (Muller 2008: 218).

notamment en antéposés, permettent de reconstituer la chronologie des événements. Nous tenterons, à partir des différents articles de *Libération*, de reconstituer la chronologie de la Révolution égyptienne depuis le mardi 25 janvier – journée de la première mobilisation des Egyptiens – jusqu’au vendredi 11 février 2011, jour du départ du président égyptien et de la chute du système corrompu:

Dates	Enoncés journalistiques
<b>Mardi 25 janvier 2011</b>	(18) <b>Hier</b> , la journée de mobilisation des Egyptiens coïncide avec la «Journée de la police», une fête officielle. <b>Le 25 janvier 1952</b> , la police égyptienne s’était soulevée contre les forces britanniques à Ismaïlia, un acte annonciateur du coup d’Etat qui renversa la monarchie. 26/1/2011
<b>Vendredi 28 janvier 2011</b>	(19) <b>Vendredi, à l’aube</b> , la police politique envahit les locaux d’Ikhwanonline, le site internet de la confrérie. 5/2/2011
	(20) <b>Le soir même</b> , dans son premier discours télévisé, Hosni Moubarak les pointe du doigt en évoquant un complot destiné à nuire à la stabilité du pays. Vieille recette dont Nasser a largement fait usage en son temps et qui sert systématiquement à effrayer les Occidentaux. 5/2/2011
<b>Lundi 31 janvier 2011</b>	(21) <b>A la veille du grand rassemblement de mardi</b> , on les voit apparaître en nombre. 5/2/2011
<b>Mardi 1 février 2011</b>	(22) <b>Mardi soir</b> , après la «marche d’un million de personnes», Moubarak s’en prend à nouveau aux forces politiques à la manœuvre derrière les troubles. Désormais présents dans les manifestations, les Frères tentent bien quelques slogans, lancent des «l’islam est la solution», mais qui tombent à plat. 5/2/2011
<b>Mardi 8 février 2011</b>	(23) <b>Mardi</b> , les manifestations ont peut-être connu leur plus grosse affluence depuis le début de la révolte, le 25 janvier. 9/2/2011
	(24) <b>Au 15e jour de la contestation contre le régime Moubarak</b> , des dizaines de milliers de manifestants sont de nouveau rassemblés sur cette “place de la Libération”, pour marquer la troisième semaine du mouvement de contestation. 8/2/2011
	(25) <b>Depuis quinze jours que l’Egypte tremble</b> , Gabriel Houry, producteur de cinéma, observe ses vagues et ses ressacs derrière son écran de télévision. <b>Hier pourtant</b> , il est descendu manifester. 9/2/2011
<b>Mercredi 9 février 2011</b>	(26) <b>Au 16e jour consécutif de protestation</b> , la mobilisation des Egyptiens contre le régime de Moubarak ne faiblit pas. Bien au contraire: hier, les manifestations ont été les plus importantes depuis le début du mouvement, le 25 janvier. Aujourd’hui, des manifestants ont bloqué l’accès au Parlement. Dans le Sud, des affrontements entre police et manifestants ont fait au moins trois morts et plus de cent blessés. 9/2/2011

Dates	Enoncés journalistiques
<b>Jeudi 10 février 2011</b>	<p>(27) <b>Peu après</b>, la télévision nationale montre une ribambelle d'épaules galonnées, en conciliabule. L'Egypte découvre le Comité suprême des forces armées. Un conseil occulte, à but apparemment délibératif, que chacun sent déterminant, et depuis longtemps, dans la conduite de la nation. A sa tête siège d'ordinaire le président Moubarak, chef des armées. Mais <b>ce jeudi</b>, il en est absent, remplacé par l'inamovible ministre de la Défense, le maréchal Tantaoui. 12/2/2011</p> <p>(28) <b>Depuis 17h</b>, une avalanche de déclarations font état d'un départ imminent de Moubarak." 10/2/2011</p>
<b>Vendredi 11 février 2011</b>	<p>(29) <b>Demain</b> sonne le prochain appel à manifester. 10/2/2011</p> <p>(30) <b>Aux premières heures du jour, vendredi</b>, c'est par SMS que les forces armées préviennent la population d'une annonce imminente. Le communiqué du Conseil suprême des forces armées tombe en milieu de matinée. Les militaires s'y disent garants de la mise en œuvre des réformes promises la veille. Le texte précise que l'armée promet des «élections libres et transparentes». Le ton n'est pas menaçant. Un peu perplexes, les Egyptiens sortent donc par centaines de milliers dans la rue, comme prévu, pour le «jour de la décision».12/2/2011</p> <p>(31) <b>Vendredi</b>, les militaires ont choisi. Préférant abandonner le raïs et ne pas être engloutis dans l'opprobre de son naufrage.12/2/2011</p> <p>(32) <b>Dans l'après-midi</b>, les événements se précipitent. On annonce que le Président a quitté Le Caire avec sa famille, qu'il s'est rendu dans sa résidence de la station balnéaire de Charm el-Cheikh, dans le sud du Sinäi. 12/2/2011</p> <p>(33) <b>Deux heures plus tard</b>, le raïs abdique définitivement. L'armée annonce qu'elle ne se «substituera pas à la légitimité du peuple».11/2/2011</p> <p>(34) <b>Quelques heures après le départ du Président</b>, les militaires ont assuré qu'ils ne seront pas «une alternative à la légitimité voulue par le peuple», dans un communiqué lu par un gradé à la télévision d'Etat. 12/2/2011</p> <p>(35) <b>17 heures</b>, Hosni Moubarak a quitté ses fonctions et remis le pouvoir à l'armée, annonce le vice-président Omar Souleimane. 11/2/2011</p> <p>(36) <b>A 17 heures</b>, le vice-président Omar Souleiman annonce, enfin, ce que les Egyptiens réclamaient depuis 18 jours: Hosni Moubarak quitte le pouvoir, après 30 ans de règne. 11/2/2011</p> <p>(37) <b>Toute la soirée</b>, personnalités et hommes politiques égyptiens ont rendu hommage aux manifestants".12/2/2011</p> <p>(38) <b>"Dix-huit jours durant</b>, les occupants de la place cairote, déterminés, ont eu un comportement exemplaire. 12/2/2011</p> <p>(39) <b>En trois semaines d'une protestation héroïque</b> - combien de morts, on ne le sait pas encore - le peuple égyptien a délogé son pharaon décati. 12/2/2011</p> <p>(40) <b>Sitôt le départ d'Hosni Moubarak annoncé, ce vendredi</b>, les premiers messages de félicitations, mais aussi le souhait inquiet d'Israël pour une transition «sans secousse» en Egypte commencent à tomber. 11/2/2011</p> <p>(41) <b>Après trois décennies d'immobilisme, de stagnation et de répression</b>, l'Egypte bouge à nouveau. 11/2/2011</p> <p>(42) <b>En vingt-neuf ans de règne</b> - le plus long qu'ait connu l'Egypte depuis le sultan Mohamed Ali -, Hosni Moubarak a toujours fait de la prudence le moteur de ses décisions. 12/2/2011</p> <p>(43) <b>"Un mois après la Tunisie</b>, un deuxième régime autoritaire arabe tombe sous la pression populaire".12/2/2011</p> <p>(44) <b>Après la fuite de Ben Ali en janvier et Moubarak qui quitte le pouvoir en février</b>, «et de deux!» calculent les éditorialistes qui se demandent «à qui le tour», Bouteflika arrivant en tête des pronostics. 12/2/2011</p>

Dates	Énoncés journalistiques
Après le 11 février 2011	(45) <b>Dès hier matin</b> , le retour à la normalité se faisait déjà sentir sur la place Tahrir, l'épicentre de la révolution. La foule s'amenuisait, et il était à nouveau possible de circuler, certes difficilement en raison des barrages de l'armée, dans les avenues voisines. 14/2/2011
	(46) <b>Deux jours après la chute de Moubarak</b> , les habitants du Caire n'en finissent plus de nettoyer ce lieu symbole du mouvement égyptien. Comme une allégorie de la lutte contre la corruption de l'ancien régime. 14/2/2011
	(47) Mais, <b>à présent</b> , les jeunes ne font pas que chasser l'immondice. Ils ont aussi démantelé ce qu'il restait de barricades, dont ils ont jeté les vestiges dans des camions sous les vivats de la foule. 14/2/2011
	(48) <b>Après la chute de Hosni Moubarak, et alors que le pouvoir est désormais aux mains des militaires</b> , le pays négocie en tous sens, conscient de la fragilité de son avenir. Des visages de gamins radieux, du soleil dans les yeux. 15/2/2011

Dans les énoncés précités, l'existence de circonstants temporels à l'initiale (Un CC de temps groupe nominal, groupe prépositionnel, ou adverbe), dans un ordre «CCT (,) S V» ou «CCT V S», permet de rétablir la chronologie des événements de la Révolution égyptienne de 2011 et de suivre son mouvement transcendant jusqu'à l'abdication du raïs Moubarak. Pierre Le Goffic explique ainsi ce phénomène: « *Un circonstant initial (...) ouvre un champ, crée un monde, qui constitue le cadre de validité de la phrase, le domaine où elle vient se placer* » (2007: 463).

Bref, l'inversion comme variante d'ordre syntaxique est évidente dans les articles de *Libération* concernant la Révolution égyptienne de 2011, disséminée de manière presque régulière. L'antéposition de circonstanciels, en retardant le procès, sert à dater l'événement et/ou à localiser l'action tout en conférant aux compléments inversés une grande valeur concrète. La phrase de tour normal n'est pas impossible, elle serait simplement plus plate. Se trouvent rattachés à ce schéma des énoncés construits sur une structure voisine, une variante de la position initiale. Au lieu de fournir une précision au début de la phrase, les journalistes font glisser le circonstant entre le sujet et le verbe. « *En interrompant le déroulement attendu de l'énoncé et en détachant intonativement le sujet, ces circonstants prennent facilement un rôle thématique tout en renforçant celui du sujet* » (Le Goffic 2007: 467). Grâce à la pause créée par la segmentation de la phrase, le circonstant offre un moment de réflexion et une certaine précision. Bien qu'il soit fréquent de trouver les circonstants en position finale, les journalistes les emploient rarement à cet endroit puisqu'ils « *ne définissent pas le cadre de la phrase comme en position initiale: leur rôle est affaibli* » (Le Feuvre 2000: 200).

	NIVEAU D'ANALYSE	INDICE	REPÉRAGE ET DIFFICULTÉS	UNITÉ D'OBSERVATION
CCL	syntaxique	Position initiale Marquage syntaxique obligatoire	Immédiat dans la linéarisation	Unité microsyntaxique
	communicationnel /informationnel	Position préverbale -Cadre (CCL S V) -Thème OU Rhème (CCL V S)	Immédiat dans la hiérarchisation de l'information	
CCT	syntaxique	Position initiale Marquage syntaxique obligatoire	Immédiat dans la linéarisation	Unité microsyntaxique
	communicationnel /informationnel	Position préverbale - Cadre (CCT S V) -Thème OU Rhème(CCT V S)	Immédiat dans la hiérarchisation de l'information	

Si la Révolution est un changement d'ordre sur les plans **politique, judiciaire, administratif, social, économique**, l'inversion grammaticale est un changement d'ordre sur le plan **syntaxique, sémantique** et **pragmatico-discursif**. Les résultats obtenus suggèrent que le patron à complément circonstanciel inversée s'applique à une quantité non négligeable d'énoncés dans le contexte de la Révolution égyptienne. Cet article n'est ni un exposé de théorie linguistique, ni une étude notionnelle de l'inversion. Nous avons essayé ici de suivre un fil conducteur dans l'exploration de la relation Inversion/Révolution et changement d'ordre. Notre procédure d'action «Inversion/Révolution=changement d'ordre» s'inscrit dans ce cadre d'analyse en système intentionnel. C'est ainsi que l'on a pu commenter avec une meilleure pertinence le choix des journalistes en matière d'ordre des mots et mener une analyse des textes.

L'inversion – de l'ordre des mots dans la phrase ou de l'ordre corrompu dans un pays - employée à bon escient, est généralement du meilleur effet. A condition, bien entendu, d'éviter les amphigouris, les équivoques, les absurdités. De toute façon, l'usage abusif en doit être proscrit, sous peine d'émausser un procédé ou un mouvement qui tire sa force de son tour exceptionnel.

## BIBLIOGRAPHIE

- CHEVALIER, J-C. (1969): « Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs », *Langue française n°1*, vol 1, 82-92.
- CORNISH, F. (2001): « L'inversion « locative » en français, italien et anglais: propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives », *Cahiers de grammaire n° 26*, («Sémantique et Discours»), 101-123.
- FIALA, P.; HABERT, B. (1989): « La langue de bois en éclat: les défigements dans les titres de

- la presse quotidienne française », *Mots/Les Langages du politique*, 21, («Langue de bois?»), 83-99.
- FOURNIER, N. (1997): « La place du sujet nominal dans les phrases à complément prépositionnel initial », *La place du sujet en français contemporain*, Louvain-La-Neuve: Duculot, 97-132.
- FUCHS, C. (1997): « La problématique générale de la place du sujet », *La place du sujet en français contemporain*, Louvain-La-Neuve: Duculot, 7-11.
- (2006). La place du sujet nominal en français: de la syntaxe à l'énonciation, *Enonciation et Syntaxe* (F. Hrubaru & A. Velicu, eds.). Cluj: Echinox, 9-25.
- FUCHS, C.; FOURNIER, N. (2003): « Du rôle cadratif des compléments localisants initiaux selon la position du sujet nominal », *Travaux de linguistique* 2/2003 (n°47), 79-109. URL: [www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2003-2-page-79.htm](http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2003-2-page-79.htm).
- GARDES-TAMINE, J. (2001): *La stylistique*. Paris: Éditions Armand Colin/Vuef, coll. Cursus Lettres.
- GARDES-TAMINE, J.; PELLIZZA, M-A. (1998): *La Construction du texte, de la grammaire au style*. Paris: Armand Colin.
- GUELPA, P. (1997): *Introduction à l'analyse linguistique*. Paris: Armand Colin/Masson, coll. Cursus Lettres.
- GUISNEL, J. (1999): *Libération, La Biographie*, Paris: La Découverte.
- LE FEUVRE, F. (2000): « Toutes les phrases sont-elles binaires ?, Exemple de la phrase averbale existentielle », *Le Français moderne* n°2, 68<sup>ème</sup> année, 191-201.
- MOLINIE, G. (1986): *Éléments de stylistique française*. Paris: Presses universitaires de France, coll. Linguistique nouvelle.
- MULLER C. (2002): « Avant propos », *Cahiers de grammaire* 27 (*Questions de Syntaxe*), 6-10.
- (2008). « Modes d'organisation syntaxique et dépendances multiples », *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Dan Van Raemdonck (dir), GRAMM-R. Etudes de linguistique française, n°2. Bruxelles: PIE Peterlang S.A, 231-229.
- PLOOG, K. (2002). « L'approche syntaxique des dynamiques langagières: non-standard et variation », *Cahiers de grammaire*, n° 27, («Questions de syntaxe»), 77-96.
- SULLET-NYLANDER, F. (1998): « Le titre de presse: analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique », *Cahiers de la Recherche*, n°8. Stockholm: éd. de l'Université de Stockholm.
- TISSET, C. (2000): *Analyse linguistique de la narration*. Paris: Sedes, coll. Campus linguistique.